

Le Réseau Chérubins « référençable » Datadock

Le centre de formation de La Compagnie des Crèches est dès à présent « référençable » [Datadock](#).



Datadock, qu'est-ce que c'est ?

*Le Data Dock est un entrepôt de données qui permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier **la conformité des organismes de formation aux critères qualité définis par la Loi.***

Après leur enregistrement sur Datadock, les organismes de formation doivent déposer les éléments de preuve liés aux 21 indicateurs définis par les financeurs pour répondre aux 6 critères.

Une fois le contrôle de la conformité des pièces réalisé, les organismes de formation deviennent « référençables » par les financeurs.

Chaque financeur peut alors décider de référencer ces organismes de formation pour les faire apparaître dans son catalogue de référence.

Datadock est un outil qui simplifie les démarches des organismes pour se faire référencer par les financeurs (ils s'inscrivent une seule fois pour tous les financeurs associés au projet), et qui simplifie également le travail des financeurs, grâce à l'interfaçage réalisé avec leurs propres systèmes d'information.

Ce que cela change pour vous ?

*A partir de **janvier 2017**, pour être financée, **une formation** devra être réalisée par **un organisme de formation référencé par le financeur**, c'est-à-dire qu'il devra **répondre aux six critères de qualité** définis par la loi du 5 mars 2014. **C'est un gage de crédibilité tant pour les entreprises que pour les salariés bénéficiaires de formation.***

Pour simplifier la tâche des organismes de formation (OF), les 20 OPCA ont travaillé ensemble à la définition des indicateurs qui permettront de juger du respect de ces critères par les OF.

Les entreprises doivent anticiper ces évolutions dans leurs projets de formation qui démarreront en 2017.

Elles ont tout intérêt à inciter les OF avec lesquels elles travaillent régulièrement à étudier d'ores et déjà les éléments qu'ils devront fournir pour se faire référencer.

Les salariés seront également concernés pour la mise en œuvre de leurs projets individuels.